

À l'attention de la greffière du Comité des finances :

Mon député m'a envoyé une lettre m'invitant à prendre part au processus de consultation visant à recueillir le point de vue de citoyens de partout au pays sur les sujets qui les préoccupent et qui, à leurs yeux, doivent être abordés en préparation du budget de 2012.

L'une des premières choses qui me soient venues à l'esprit, c'est le chevauchement entre les divers ordres de gouvernement. Je sais qu'il y a beaucoup d'activités relevant des champs de compétence provinciale/fédérale qui seraient mieux gérées localement. Je n'entrerai pas dans les détails, mais les autorités provinciales et fédérales brouillent souvent les limites de leurs champs de compétence, ce qui entraîne une certaine confusion, mais surtout, des coûts supplémentaires. Les gouvernements doivent définir clairement leurs champs de compétence, et s'en tenir à cette définition.

Le financement des partis politiques représente un autre domaine où j'estime que des sommes excessives sont dépensées. Selon moi, aucun gouvernement ne devrait redonner de l'argent à des partis en fonction de leurs dépenses électorales, ou du nombre de voix qu'ils ont obtenues lors d'une élection. Bien que je sois moi-même trésorière d'une association politique, et par conséquent bien consciente d'à quel point ces fonds sont utiles, je vois aussi tout l'argent que nous recevons d'Élections Canada pendant les élections. Lorsqu'on commence à faire le calcul, et à réaliser le nombre de partis politiques différents et de circonscriptions au pays, cela fait beaucoup d'argent!

Mon troisième et dernier point touche l'importance des sommes consacrées à ce que l'on appelle « le système aux portes tournantes », c'est-à-dire notre système judiciaire. Nous devons tenir les criminels responsables de leurs actes, et ce faisant, les réhabiliter. Je conviens qu'il y a beaucoup de cas de criminels qui « se reprennent en main » et qui font quelque chose de leur vie une fois sortis de prison. Il y en a beaucoup plus, cependant, qui récidivent à maintes reprises. J'ai discuté avec des employés d'un pénitencier fédéral et ils m'ont tous dit la même chose : « Ils sont libérés et on les renvoie dans la société... tout en sachant très bien qu'ils se retrouveront encore derrière les barreaux. » Malheureusement, c'est effectivement ce qui arrive. Je crois que notre gouvernement doit veiller à ce que les peines d'emprisonnement aient vraiment un effet dissuasif, et à ce que l'on en fasse davantage pour condamner les jeunes contrevenants qui bien souvent s'en tirent à bon compte. Je crois que la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* est beaucoup trop indulgente, et qu'il faut faire passer l'envie de recommencer à ces adultes en devenir lorsqu'ils commettent leur première infraction criminelle, au lieu d'attendre qu'ils commettent des infractions plus graves.

Merci de m'avoir permis de porter quelques-unes de mes préoccupations à votre attention.

-Cheryl Armishaw

Stonewall (Manitoba)